

# Les bons offices dans le miroir de l'histoire : une noble tradition

Autor(en): **Rusconi, Giuseppe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **19 (1992)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912733>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Une noble tradition

**A l'origine, les bons offices servaient de médiateur entre les deux parties en conflit. Dans la politique actuelle, cette définition a pris un sens beaucoup plus large: elle comprend d'une part le rétablissement de la paix et, d'autre part, l'élimination des divergences qui peuvent déboucher sur des guerres.**

Il convient d'examiner ici de plus près l'histoire de la Suisse depuis 1848, année où a été créé l'Etat fédéral ou la Suisse moderne, afin d'y trouver quelques exemples de cette politique.

## Définition

Voyons tout d'abord la définition de la politique des bons offices. Qu'est-ce que l'on entend par ce terme au sens classique du droit international public? Il s'agit des efforts d'un tiers qui n'est pas concerné par un conflit (sans qu'il renonce à sa propre position), visant à servir de médiateur entre les deux parties en conflit et à régler ainsi le différend. Dans la politique actuelle, cette définition a pris un sens beaucoup plus large. Elle comprend aujourd'hui une multitude de mesures, d'initiatives et d'efforts visant d'une part à rétablir la paix entre les deux parties qui sont sur le point de rompre leurs relations diploma-

tiques et d'autre part à éliminer les divergences de vues qui peuvent déboucher sur des guerres, ainsi qu'à régler même des problèmes qui ne sont pas militaires, mais qui pourraient le devenir.

---

### *Giuseppe Rusconi*

---

La Suisse remplit les conditions requises pour jouer le rôle de médiatrice: si, dans le passé (au 19<sup>e</sup> siècle déjà), la Suisse a déjà souvent été priée de prêter ses bons offices, elle le doit aussi à sa neutralité armée et permanente qui est inscrite dans la constitution. Ceci a fait de la Confédération un élément de stabilité et de continuité et lui a valu un grand capital de confiance dans le monde entier. La situation géographique de la Suisse au milieu de l'Europe ainsi que la longue tradition qu'elle a dans le règlement pacifique des conflits à l'intérieur du pays, visant à préserver

l'unité nationale, ont constitué des avantages supplémentaires.

## Une médiatrice très demandée

Après la fondation du Comité international de la Croix-Rouge en 1863 à Genève, on s'est adressé à la Suisse en 1872 pour régler le conflit entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet de l'«Alabama», navire de corsaires qui avait été équipé d'armes par la Grande-Bretagne pendant la guerre de Sécession (1861-65). La Grande-Bretagne a été condamnée et a dû verser aux Etats-Unis un montant important à titre d'indemnité. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, on a souvent demandé à la Suisse de servir de médiatrice. Et à la fin de cette guerre, Genève a finalement été choisie comme siège de la Société des Nations (1919). C'est dans la cité de Calvin que, lors de la dernière assemblée de la Société des Nations en 1946, la décision a été prise de créer l'Organisation des Nations Unies, avec le siège principal à New York et le siège européen à Genève.

Les tentatives de médiation, dont certaines ont échoué (p.ex. l'initiative de 1916 en faveur de la paix entre les Etats-



Unis et l'Allemagne ou celle de 1917, sous l'égide du conseiller fédéral Arthur Hoffmann, entre la Russie et l'Allemagne), font également partie de la politique des bons offices. Pendant la Deuxième Guerre mondiale également, les efforts de médiation suisses ont été poursuivis, avec beaucoup de prudence et peu de succès. Certaines initiatives personnelles ont cependant été couronnées de succès: lors de la capitulation allemande en Italie du Nord, de nombreuses vies ont été épargnées et l'industrie italienne n'a pas été détruite grâce à l'initiative de Max Husmann et de Max Weibel; Walter Stucky a sauvé Vichy de la destruction, Franz Rudolph von Weiss a empêché celle de Bad Godesberg, Carlo Steinhäuslin a sauvé des hommes et des œuvres d'art à Florence et c'est grâce à Carl Lutz plus que de cinquante mille juifs hongrois ont été sauvés.

## La puissance protectrice

Le rôle de la Suisse en tant que «puissance protectrice», qui représente un Etat envers «l'ennemi», relève également de la tradition des bons offices. En 1870/71 déjà, la Suisse est devenue le porte-parole des intérêts de la Bavière et du grand-duché de Bade. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, elle a représenté pas moins de 35 pays. (Aujourd'hui, il y en a encore 11). Depuis 1961, la Suisse représente les Etats-Unis à Cuba et depuis 1979 à Téhéran. Depuis 1982, la Suisse a défendu pendant huit ans les intérêts de la Grande-

Bretagne en Argentine (conflit des Malouines/Falkland). Depuis le mois d'avril 1991, elle représente aussi – ce qui est moins connu – Cuba aux Etats-Unis, succédant ainsi à la Tchécoslovaquie après trente ans.

## Missions spéciales

Au cours du siècle présent, la Suisse s'est aussi vue confier des mandats spéciaux. En 1935, par exemple, elle a surveillé une grande partie de la votation populaire en Sarre, qui a vu la victoire de l'Allemagne. En 1937, Carl J. Burckhardt a été nommé Haut-commissaire de la Société des Nations pour la ville libre de Dantzig. La Suisse s'est vue confier d'autres mandats importants pendant la guerre de Corée (1950–53, Commissions pour le rapatriement des prisonniers et pour le contrôle de l'armistice) et pendant le conflit entre l'Algérie et la France (Max Petitpierre, conseiller fédéral / Accords d'Evian du 18 mars 1962).

Au cours des décennies passées, la Suisse a également soutenu parfois les efforts de l'ONU en faveur de la paix: en 1956 lors de la crise de Suez, en 1960 lors des événements du Congo belge et en 1964 lors de la crise de Chypre. Ultérieurement, la Suisse s'est engagée en faveur des réfugiés de Palestine ou des casques bleus au Liban. Plus récemment, des événements importants ont également eu lieu sur territoire suisse: en 1985, il y a eu la rencontre entre Reagan et Gorbatchev et en 1988, il y a eu la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, consacrée à la Pa-

lestine, – et aujourd'hui, les parties au conflit sanglant qui se déroule en Yougoslavie se rencontrent à Genève. ■

## Les organisations humanitaires internationales à Genève

*Rappelons brièvement ici quelles sont les principales organisations humanitaires internationales qui ont leur siège à Genève. En 1871, le comte Sclopis considérait que Genève était la ville «qui a le climat le plus favorable, dans laquelle un esprit libéral, austère et serein s'allie au respect de l'ordre public, dans un pays où la tradition sert de critère pour l'action d'aujourd'hui et la sécurité de demain».*

*Office des Nations Unies • Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Commission des droits de l'homme • Conférence du désarmement • Bureau du coordinateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe • Bureau des Nations Unies pour la coordination des secours en Afghanistan • Institut des Nations Unies pour la recherche sur le Désarmement • Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social • Fonds des Nations Unies pour l'enfance • Programme des Nations Unies pour le développement • Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche • Organisation internationale pour les migrations • Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge • Comité international de la Croix-Rouge.*



**Genève, siège de nombreuses organisations internationales. De gauche à droite: les bâtiments de l'ONU, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de l'AELE. (Photos: KeyColor)**